



Appel à candidature /Agents recenseurs

La Commune de Peipin (04200), recrute, dans le cadre des opérations de recensement de la population, **3 agents recenseurs à temps non complet pour la période du 3 janvier 2022 au 19 février 2022** selon les modalités suivantes :

- Deux demi-journées de formation sont prévues début janvier,
- Entre les deux demi-journées de formation, effectuer une tournée de reconnaissance du secteur attribué et préparer les documents à déposer dans les boîtes à lettres,
- Du 20 janvier au 19 février 2022, période de collecte.

Missions principales

- Effectuer la tournée de reconnaissance du secteur attribué : repérer l'ensemble des adresses de son secteur et les faire valider par son coordonnateur,
- Déposer les documents de recensement et inciter les habitants à y répondre par internet,
- Suivre l'avancement de la collecte et notamment les réponses par internet,
- Récupérer les questionnaires papier complétés par les habitants dans les délais impartis,
- Relancer, avec l'aide du coordonnateur communal, les habitants qui n'ont pas pu être joints ou qui n'ont pas répondu dans les délais impartis,
- Rendre compte de l'avancement de son travail deux fois par semaine,
- Restituer en fin de collecte l'ensemble des documents.

Le respect des délais est impératif pour ces missions.

Profil

Être équipé d'un véhicule (permis exigé)

Posséder un téléphone portable

Maîtrise de l'outil informatique

Savoir se repérer sur un plan

Disponibilité quotidienne y compris les soirs et week-ends – large amplitude horaire

Discrétion professionnelle et confidentialité exigées

Aptitudes relationnelles

Rigueur et ténacité

Connaissance de la commune souhaitée

Rémunération

1er échelon de l'échelle de rémunération C1 (indice majoré 340 /indice brut 367) de la fonction publique territoriale (SMIC), indemnités de congés payés et indemnités kilométriques.

Temps de travail : temps non complet, 154 heures pour la période

Attention, aucun congé ne pourra être pris au cours du contrat

Prise de poste : 03 janvier 2022.

Date limite de candidature : 03 décembre 2021.

lettre de motivation et CV à envoyer à Monsieur le Maire - Mairie de Peipin – 4 rue des Ecoles (04200).

Renseignements auprès de Mme Amanda MAGNOLI, coordonnateur, service accueil/état-civil mairie [@peipin.fr](mailto:peipin.fr). tél : 04.92.62.44.17